La notion de « justice » dans les sociétés occidentales contemporaines

LA MORALE

Ensemble de règles de conduites qui représente une certaine conception de la vie sans toujours être sanctionné

Processus de laïcisation

POUVOIR POLITIQUE

Ensemble d'institutions qui produit des normes juridiques et a la capacité de les faire respecter

Les sources religieuses perdent leur influence sur le pouvoir politique et les règles morales

*La « Justice » comme **IDEAL**,*
qui fixe un **objectif à l'action**

(« **l'exposé des motifs » d'une loi,** présentée devant les assemblées parlementaires)

JUSTICE

*La « Justice » comme **INSTITUTION**,*
impose et **concilie** des **choix de société**
par des « décisions de justice »

(La **séparation des pouvoirs** permet de produire des lois, qui seront exécutées, puis sanctionnées par des juridictions en cas de non respect)

L'EQUITE

Principe juridique selon lequel chacun peut prétendre à un traitement juste, égalitaire et raisonnable

Une DECISION de JUSTICE

Impose le respect des choix de société par l'application de normes juridiques à des situations particulières

LA JURISPRUDENCE

(au sens large)

Ensemble des décisions prises par les juridictions